

SÉANCE DU 13 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. Dominique COUEFFÉ, Maire.

Etaient présents : Ms BELLANGER, RAMAUGER, CORDIER, DELAMOTTE, et Mmes CROISSANT

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Ms Tony CHASLE, DONNE Steeve, PALIERNE Michel, FAVRY Philippe, BEYLICH Florence

Absent :

Secrétaire de séance : CROISSANT Cécile

Date de convocation : 23 février 2026

Le procès-verbal de la précédente séance a été approuvé à l'unanimité.

<i>Membres en exercice :</i>	<i>11</i>
<i>Quorum :</i>	<i>6</i>
<i>Présents à l'ouverture de la séance :</i>	<i>6</i>
<i>Absent(s) ayant donné pouvoir :</i>	<i>1</i>

Votants : 6

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : COMMUNE

Le Compte Financier Unique 2025 de la Commune est présenté et expliqué au Conseil Municipal. Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BELLANGER 1^{er} Adjoint (Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote à 20h15), le Conseil Municipal examine puis vote à l'unanimité le CFU 2025 de la Commune comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	314 881.61 €	302 609.39 €	12 272.22 €	164 640.64 €
Investissement	45 696.44 €	84 987.68 €	-39 291.24 €	44 304.84 €

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : LOTISSEMENT

Le Compte Financier Unique 2025 du lotissement du « Chemin d'Antan » est présenté et expliqué au Conseil Municipal.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BELLANGER 1^{er} Adjoint (Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote à 20h15), le Conseil Municipal examine puis vote à l'unanimité le CFU 2025 du lotissement comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	72 911.61 €	40 467.00 €	32 444.61 €	0.00 €
Investissement	40 467 €	32 796,00 €	-7 671.00 €	0.00 €

La séance est levée à 21h05